

LES DIFFERENTES ESPECES D'IGNAMES SAUVAGES DES ANTILLES FRANCAISES

Contact : Franciane Gamiette tel : 0590 25 59 00 poste 5838

Mail : Franciane.Gamiette@antilles.inra.fr

Si on demande à bien des antillais s'ils connaissent des ignames sauvages, il y a fort à parier que la plupart diront oui et on citera en Guadeloupe « an babon-tahiti », à la Martinique « saint martin-bokodgi ». Erreur : ce type d'igname est de l'espèce cultivée *Dioscorea alata*, originaire d'Asie. Mais elle s'évade des jardins, car elle se propage facilement, notamment par ses petits tubercules aériens (bulbilles) ou persiste dans les jardins anciens. Ainsi, des plantes « ensauvagées » se récoltaient traditionnellement à partir de la Toussaint, par exemple à la suite d'un appel « Koné lambi » dans le sud de la Martinique.

Les vraies ignames sauvages, bien que décrites depuis longtemps par les botanistes n'avaient fait l'objet d'aucune recherche avant 2005... Quelles sont elles ? Pourquoi s'intéresse-t-on à elles aujourd'hui ? Où en sont les recherches ?

Les espèces sauvages sont à l'origine des espèces cultivées, et se retrouvent dans le milieu naturel. Avant que naisse l'agriculture, et alors qu'était pratiquée la cueillette, toutes les plantes avaient le statut de « sauvage ». Ceux qui vivent en étroite relation avec la nature connaissent les vertus des plantes. Certaines ont un intérêt alimentaire, d'autres médicinal, d'autres ornemental, d'autres industriel...

Les ignames consommées habituellement aux Antilles appartiennent principalement à deux espèces. Elles sont un héritage de notre histoire coloniale. Elles nous ont été transmises par des peuples issus de l'Afrique ('grosse caille') ou de l'Asie via l'Afrique ('pacala', 'an bas bon'), qui vivaient en étroite relation avec leur milieu naturel. Jusqu'à présent les paysans africains pratiquent la domestication de l'igname. La domestication est un processus qui consiste à choisir dans leur milieu naturel des plantes appréciables, à les cultiver et les multiplier dans son jardin (« cultiver »). Le paysan africain puise dans la biodiversité naturelle, mais il sait qu'elle a mis des milliers d'années à se constituer et il sait qu'elle continue d'évoluer ; aussi a-t-il le souci de ne pas l'appauvrir et de ne pas la perturber dans son évolution: ainsi quand il prélève une igname dans son milieu naturel, il en laisse toujours un fragment qui assurera la pérennité de la plante.

Ceux qui dans la Caraïbe, avaient et ont cette connaissance des ressources de la forêt sont les amérindiens. Mais dans beaucoup de nos îles, ils ont été décimés au moment de la colonisation. Pendant la période esclavagiste, les nègres marrons, qui fuyaient les habitations pour vivre dans la forêt, auraient pu développer cette connaissance. Impitoyablement traqués ils n'en ont pas eu l'opportunité et, résultante de notre histoire nous n'avons pas développé de liens avec notre forêt. Notre agriculture, comme celle des autres îles de la Caraïbe s'appuie sur des plantes exogènes, c'est-à-dire qui sont issues de milieu naturel d'autres régions du globe, où on les retrouve à l'état sauvage. C'est le cas de la canne à sucre, de la banane, des mangues, de l'igname. Concernant l'igname ceci est très paradoxal, car le continent américain renferme la plus grande quantité d'espèces d'igname (plus de 300 espèces). L'histoire a fait que nous ignorons les ressources de nos forêts.



Feuille marbrée de *D. pilosiuscula*



D. altissima et ses grandes feuilles pourpres

La société moderne s'est développée à partir d'une attitude très prédatrice vis-à-vis des ressources naturelles, à tel point que les instances internationales tirent la sonnette d'alarme devant l'érosion mondiale de la biodiversité. C'est ainsi que maintenant, chaque pays est invité à mettre en œuvre une politique assurant le maintien de sa biodiversité. Encore faut-il la connaître ! C'est dans ce contexte que le Ministère de l'outre mer a financé un projet de recherche soumis par l'INRA des Antilles et de la Guyane en collaboration avec l'université Antilles-Guyane. Son l'objet est, au-delà du simple inventaire botanique, de connaître la diversité des ignames sauvages indigènes des forêts des Antilles, de connaître leurs niches écologiques afin de pouvoir en assurer la préservation, d'établir leur potentiel de valorisation économique.

Nos recherches ont commencé en juillet 2004. Quatre espèces d'igname indigènes forestières avaient été mentionnées par les botanistes : *Dioscorea polygonoides*, *Dioscorea altissima*, *Dioscorea pilosiuscula*, *Dioscorea cordata*. Parmi ces 4 espèces, certaines sont des espèces de plaines (*Dioscorea pilosiuscula*) alors que d'autres (*Dioscorea polygonoides*, *Dioscorea altissima*) sont des espèces d'altitude. Les espèces de plaines sont menacées par l'urbanisation, et deviennent effectivement rares. En revanche, une espèce d'altitude comme *Dioscorea polygonoides*, qui se trouve pour l'essentiel en zone protégée du Parc National de la Guadeloupe, perdurera si les consignes de protection sont respectées par les administrations et le public.

Dioscorea polygonoides, espèce qui développe des tubercules de taille réduite en Guadeloupe, par rapport à ceux que l'on peut observer en Martinique (Photo ci-contre en bas), a un intérêt médicinal pour le traitement du diabète. *Dioscorea cordata*, relictuelle en Martinique, mais bien présente en Guadeloupe a un intérêt alimentaire. Nous avons par l'intermédiaire du laboratoire d'analyse sensoriel du LAPRA, réalisé un test de dégustation de cette igname par un échantillon de 65 personnes représentatives de la population guadeloupéenne. C'est une igname dont le goût est apprécié favorablement. On pourrait envisager pour elle un processus de domestication.

Dioscorea pilosiuscula, à feuilles marbrées, présenterait elle un intérêt ornemental ?

Outre leur intérêt économique, les ignames remplissent des fonctions écologiques importantes. Les observations d'Alain Rousteau, phyto-écologiste à l'université Antilles-Guyane montrent que les ignames se comportent comme des plantes pionnières : Leurs graines (à ne pas confondre avec les tubercules aériens), légères et ailés peuvent être transportées par l'eau ou le vent. Au hasard d'un glissement de terrain, d'une trouée dans la canopée provoquée par un cyclone dévastateur, elles germeront au soleil, pour faire partie des premières plantes qui en s'installant là, rétabliront la vie sur les sols mis à nu.

Nos recherches ont donc pour finalité de contribuer à la préservation de la biodiversité et à la valorisation de ressources biologiques indigènes de nos îles. Nous souhaitons par cet article faire prendre conscience que la préservation de ces ressources et leur valorisation est l'affaire de chaque citoyen, de chaque acteur économique, qu'il œuvre dans le domaine touristique, agricole, ou industriel.



***D. cordata* a un tubercule d'intérêt alimentaire**



Une partie d'un tubercule de *D. polygonoides* récolté en Martinique